

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

04. 10. 2018

Dossier complet le :

29. 11. 2018

N° d'enregistrement :

2018 - 3528

1. Intitulé du projet

- Aménagement du lotissement de la Mine sur la commune de La Baconnière (53)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

commune

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Maire : Jean Louis DESMOT

RCS / SIRET

| 2 | 1 | 5 | | 3 | 0 | 0 | | 1 | 5 | 3 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 |

Forme juridique

collectivité territoriale : commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
- 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Projet du lotissement : terrain d'assiette totale = 5,9 ha . Surface de plancher totale : 12 900 m ² . Il s'agit donc d'une opération d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha ou dont la surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme est comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le secteur de la Mine se situe au Sud-ouest de la commune de La Baconnière, en continuité de la zone urbanisée, au Nord de la route de la Mine, voie d'accès à l'agglomération depuis la RD 31. Ce secteur est classé en zone 1AUh (5,9 ha au total).

le lotissement comprendra à terme 86 logements .

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants:

- Poursuivre l'urbanisation du secteur et construire des logements en continuité immédiate du bourg avec ses commerces et ses équipements publics.
- Créer un nouveau lotissement respectueux des entités paysagères existantes et s'intégrant avec le paysage environnant.
- Intégrer des objectifs de développement durable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'opération d'aménagement se déroulera en deux grandes étapes :

- viabilisation de l'ensemble des surfaces à urbaniser
- constructions indépendantes des habitations
- Travaux de finition (espaces verts, ...)

La réduction des nuisances (tenue et sécurité du chantier, gestion des déchets, bruit, milieu naturel ...) sera intégrée au projet et précisée au différentes pièces du dossier de consultation des entreprises (DCE) :

- au Cahier des Prescriptions de Chantier (CPC) : règles de fonctionnement du chantier.
- au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) : règles d'hygiène du chantier.
- au Cahier des clauses Techniques Particulière (CCTP) : description précise des travaux à réaliser, en particulier pour le lot Terrassement et VRD.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet est un lotissement, zone d'habitats.

Les voies principales réalisées dans le cadre de l'opération seront reliées à la trame viaire existante en périphérie (route de la Mine au Sud , et rue du douanier Rousseau et rue Paul Cézanne au Nord).

Le projet sera raccordé aux réseaux existants (Electricité, Eau potable, Eaux usées...), et fera l'objet d'une viabilisation concernant la totalité des réseaux humides et secs.

L'entretien du lotissement sera assuré par la commune.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager:

Le projet de lotissement est soumis à une procédure de permis d'aménager.

- Loi sur l'eau:

Le projet est également soumis à dossier de déclaration au Titre de la Loi sur l'eau conformément à l'article R 214-1 du code de l'environnement, pour les rubriques : 2.1.5.0 Rejet d'eaux pluviales [...], la surface totale du projet [...] étant supérieure à 1 ha et inférieure à 20 hectares.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface totale de l'opération : 5,9 ha, 86 logements, SDP de 12 900 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

- La Baconnière
- Secteur de la Mine

- Parcelles cadastrales concernées par le projet d'ensemble : ZO n°232 a et b

Coordonnées géographiques¹ Long. 00° 53' 23" O Lat. 48° 10' 30" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

- Commune de La Baconnière (53)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche se situe à près de 1,6 km au Sud de l'agglomération. Il s'agit de la ZNIEFF de type 1, "Anciennes carrières de la Jaslerie».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur le site du projet se trouve un cours d'eau, l'inventaire des zones humides a été réalisé par la communauté de communes et a fait l'objet dans le cadre Le projet n'a donc aucun impact sur les zones humides. (Voir annexes XX - Zones humides)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de n'est pas concernée par un PPRI
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le site Natura 2000 le plus proche "Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume" est situé à plus de 22 km l'Est du projet. Le projet n'aura ni d'incidence direct sur le site N2000 du fait de la distance, ni d'incidence indirect du fait qu'ils ne soient pas dans le même bassin hydrographique.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création de cette extension urbaine va permettre à la commune d'accueillir de nouveaux habitants. Cette augmentation d'habitants sur le territoire engendra une augmentation de la consommation en eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Si l'aménagement conduit à produire des matériaux non utilisables dans le périmètre du projet, ils seront exportés vers des secteurs adaptés à les recueillir (hors zone humide, hors zone inondable, hors milieu naturel sensible, etc).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le site se trouve en continuité de l'espace urbain et donc répond au principe de lutte contre l'étalement urbain. Il est en connexion avec le bourg. Le projet se développe sur des parcelles agricoles non bâties et qui présentent une très faible diversité d'habitats et d'espèces. Le seul corridor existant est celui du cours d'eau qui est préservé dans le projet. Les haies, conformément au PLU seront préservées. En cas d'abattage, elles seront compensées par plantation à la hauteur d'un linéaire équivalent, sur le projet. Ainsi, le projet n'entraînera pas de perturbation sur la faune, la flore ou encore sur les continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le site du projet n'est pas situé à proximité d'un site Natura 2000. Le site le plus proche, "Bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaume" est situé à plus de 22 km l'Est du projet. Le projet n'aura ni d'incidence directe sur le site N2000 du fait de la distance, ni d'incidence indirecte du fait qu'ils ne soient pas dans le même bassin hydrographique.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'intersecte aucune zone à enjeu. Il n'y aura donc aucune incidence sur les autres zones à sensibilité particulières.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la suppression de prairies agricoles non bâties. Ces parcelles sont classées en zone 1AUh en PLU.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- La réalisation de logements va engendrer de nouveaux déplacements. En tant que secteur voué à de l'habitat, le trafic routier sera limité aux déplacements quotidiens des habitants. Les véhicules utilisés seront quasi exclusivement des véhicules légers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- En tant que secteur voué à de l'habitat, les sources de bruits seront uniquement liées à la vie quotidienne et aux déplacements routiers. Il n'est pas prévu d'installation génératrice de nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Au titre de la loi sur l'eau, des mesures compensatoires seront mises en place afin de réguler les pics de ruissellement de ces nouvelles surfaces imperméabilisées, mais également de retenir l'ensemble des flux polluants liés à cette urbanisation.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Le programme total comprend la réalisation de 86 logements . Les futurs habitants rejeteront leurs effluents dans le réseau d'assainissement des eaux usées communal. La station d'épuration de la Baconnière (1 200 EH) est correctement dimensionnée pour gérer et permettre ce traitement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Les déchets de la phase chantier seront principalement les terres excavées. - En phase d'exploitation, les déchets produits seront les déchets produits par les habitants. Les déchets ménagers produits seront triés selon les 3 flux (ordures ménagères, déchets recyclables, verres).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le projet ne se situe pas dans une zone d'intérêt patrimonial, architectural, culturel, archéologique ou paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Les parcelles actuellement vouées au pâturage ou à l'agriculture seront remplacées par de l'habitation, en conformité avec le PLU.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans la continuité urbaine de la Baconnière, en extension immédiate au Sud-ouest de l'agglomération. Cette zone est classé en zone 1AUh "secteur destinées à l'habitat et fonctions urbains" (cf PLU -modification n°3 en 2014) du PLU. L'état initial de l'environnement a conduit à l'absence de grands enjeux écologiques. Le site du projet n'interfère avec aucun site Natura 2000 et n'impacte aucune zone humide. Les rares haies et arbres remarquables sont conservés. Les eaux de ruissellement modifié par par le projet d'urbanisation feront l'objet d'une une gestion quantitative et qualitative permettant également d'éviter tout risque de pollution (loi sur l'eau). Enfin, le site du projet n'est pas soumis au risque d'inondation et aucun captage d'eau potable n'est recensé à proximité. Pour ces diverses raisons, il ne nous parait pas justifier de réaliser une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : localisation des zones humides les plus proches (source communauté de communes)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à La Baconnière

le,

17 SEP. 2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Liste des annexes

- Annexe 2 - Plans de situation (IGN, vue aérienne, cadastre)
- Annexe 3 - Photographies du site
- Annexe 4 - Plans de l'opération
- Annexe 5 - Plan des abords du projet - Affectation des constructions et terrains
- Annexe 6 - Carte permettant de localiser le projet par rapport aux zones humides les plus proches (source : communauté de communes)